

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 25 mai à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER, Myriam PISANO, Gisèle LAMARE **membres suppléants**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Anissa BRIKH, Catherine CLAYEUX, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Thierry MARCJAN, Imann EL MOUSSAFER, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE.

**Avaient donné pouvoir :** Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Vincent FREARD à Gisèle LAMARE, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Gilles PERRIN à Claude MONNIER, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY et Frédéric ROUSSE à Anaïs MONNIER.

| Date de convocation | Date d'affichage | Nombre de conseillers |    |
|---------------------|------------------|-----------------------|----|
| Le 10 mai 2023      | Le 10 mai 2023   | En exercice           | 50 |
|                     |                  | Présents              | 35 |
|                     |                  | Votants               | 39 |

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean LOCATELLI est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Le Président sollicite l'assemblée afin de savoir si le Conseil communautaire approuve à l'unanimité l'adjonction de ce point à l'ordre du jour. Le conseil communautaire approuve à l'unanimité.

### 2023-03-10 Marché de travaux –extension des locaux techniques du pôle touristique rural de Brebotte

*Rapporteur : Daniel FRERY*

*Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 25 mai 2023,*

Dans le cadre de la compétence Tourisme, la Communauté de Communes du Sud Territoire a réalisé la construction d'un gîte d'accueil pour touristes à Brebotte comprenant un restaurant d'environ 50 couverts + terrasse d'extérieur, 5 chambres de 2 à 4 places ainsi qu'un local de stockage pour vélos, le tout sur une surface d'environ 200 M<sup>2</sup>

Le succès croissant de cet équipement depuis plus de 2 ans génère un besoin de surface complémentaire notamment dans l'espace destiné aux stockages de matières premières. Compte tenu de l'évolution du projet et dans un souci d'optimiser la qualité d'accueil, l'installation de climatisation est nécessaire également.

Dans ce cadre, une consultation a été lancée pour un marché de travaux pour l'agrandissement du bâtiment et la mise en place d'une climatisation. Ce marché, publié le 20 avril 2023, est divisé en 12 lots.

La commission d'appel d'offres réunie le 25 mai 2023, a décidé d'attribuer les différents lots aux entreprises suivantes comme étant les offres économiquement les plus avantageuses soit :

|  |               |
|--|---------------|
| Lot n°02 : Maçonnerie – Entreprise Baroz pour                  | 11 652 € H.T. |
| Lot n°05 : Menuiserie - Alu - Entreprise France Fermeture pour | 6 486 € H.T.  |
| Lot n°06 : Electricité – Entreprise Espace Elec pour           | 10 225 € H.T. |
| Lot n°09 : Sanitaires entreprise MDTE pour                     | 6 998 € H.T.  |
| Lot n°10 : Chauffage – VMC – Entreprise MDTE pour              | 49 275 € H.T. |

Les lots 1, 3, 4, 7, 8, 11 et 12 sont infructueux.

**Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :**

- de valider l'attribution des différents lots présentés ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ce marché.

|   |   |
|---|---|
| <p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>   | <p>Le Président,<br/><b>Le Président</b><br/><b>Christian RAYOT</b></p>   |
| <p>Et publication ou notification le</p>  | <p><b>: MERCREDI 31 MAI 2023</b></p>  |
| <p>Le Président,<br/><b>Le Président</b><br/><b>Christian RAYOT</b></p>   |   |